



# Le Lyotain

Année 2006 Numéro 2

Avril 2006

*Le 27 mars, les Lyotains apprenaient avec stupeur le décès brutal de Natacha HAHLACHOFF - directrice du Centre de Loisirs. Sa disparition laisse un vide douloureux pour tous et nos pensées vont d'emblée vers sa famille et ses proches.*

*Natacha était là, à la création du Centre de Loisirs d'aujourd'hui, elle l'a fait grandir grâce à son dévouement et à ses compétences professionnelles. Les élus lui ont toujours accordé une confiance qu'elle a cru altérée ces derniers temps. Nous l'avons rencontrée plus souvent et notre écoute a été plus intense avec elle qu'avec d'autres ; malheureusement celle-ci n'a pas été suffisante.*

*Natacha et son équipe avaient su faire de ce Centre de Loisirs un espace d'accueil dynamique pour les jeunes de notre commune. La page ne se tourne pas, le centre continue avec les efforts et les qualités de chacun.*

*L'équipe Municipale*

## Dans ce numéro :

Inscriptions aux écoles de Saint-Lyé 1

Informations mairie 2

Bibliothèque 2

L'écho du conseil 3

Grange l'Evêque 4

Agenda des associations 4

Etat Civil 4

Numéros utiles 4



## Inscriptions aux écoles de St-Lyé



### École primaire :

Les inscriptions auront lieu **le vendredi 12 mai de 16h30 à 18h30** et **le samedi 13 mai de 8h30 à 11h.**

Veillez vous munir du livret de famille et du carnet de santé.

### École maternelle :

Les inscriptions auront lieu **le vendredi 12 mai de 16h45 à 18h** et **le samedi 13**

**mai de 9h à 11h30.**

Veillez vous munir du livret de famille et du carnet de santé.





## Informations mairie

### Ordures ménagères

Saint-Lyé : Le ramassage des ordures ménagères a lieu les **mercredis**.

Grange l'Evêque : Le ramassage des ordures ménagères a lieu les **mardis**.

Merci de les sortir la veille.

Nous vous rappelons qu'il est interdit de mettre les déchets verts aux ordures ménagères.

### Encombrants

Saint-Lyé: **vendredi 28 avril**.

Grange l'Evêque : **jeudi 27 avril**.

Merci de les sortir la veille du passage.

### Tri sélectif

Saint-Lyé: le ramassage a lieu le **mercredi** des semaines paires. Merci de les sortir la veille.

Grange l'Evêque : apport volontaire.

### Recensement militaire

Tous les garçons et les filles ont l'obligation de se faire recenser à la mairie de leur domicile à partir de **leurs 16 ans et dans les 3 mois qui suivent**. Ils doivent se munir de la carte nationale d'identité en cours de validité et du livret de famille.

Doivent également se faire recenser : les personnes qui deviennent françaises entre 16 et 25 ans, les français âgés de 19 ans qui n'ont pas répudié ou décliné la nationalité française.

### Vide grenier

Le vide-grenier de Saint-Lyé a lieu le **dimanche 11 juin** sur le stade.

Les permanences pour les inscriptions auront lieu les **lundis 22 et 29 mai** et les **mercredis 24 et 31 mai** de 17h30 à 19h30, dans la salle des cérémonies de la mairie. Apporter la carte d'identité. 8€ les 3 mètres.

### Dimanche 30 avril

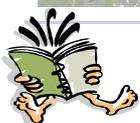
A l'occasion de la journée nationale du Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation, rassemblement à 11h30 au monument aux morts.

### Lundi 8 mai

A l'occasion du 61<sup>ème</sup> anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945, rassemblement place de la Poste à 10h45, dépôt de gerbes à 11h et vin d'honneur à la mairie (salle de réception) à 11h30 offert par l'Amicale des Anciens Combattants.

**Une réunion d'informations sur la mise en place et la présentation de l'espace Multisport aura lieu au stade le 26 avril à 14h avec tous les lyotains qui le souhaitent.**

**La société recherche 2 personnes pour le montage (environ 1 semaine). Si vous êtes intéressé, contacter la mairie.**



## Semaine de la langue française à la bibliothèque

### Le printemps des mots

Qui a dit que la langue française n'inspirait plus personne ? Que le beau langage, la belle écriture se mourraient ?

Dix mots, dix mots jetés comme ça pour imaginer, créer, vagabonder, jouer, rêver, dix mots pour exciter notre curiosité, chatouiller notre stylo, nos pinces, nos aiguilles et hop, c'était parti. Des petits et des grands se sont jetés à l'eau... non à l'encre, et c'était parti

pour le voyage, le voyage du mot qui naît dans la tête, glisse sur la langue, surgit sur le papier, s'échappe et s'anime.

Ce jour là, la fièvre créatrice était au rendez-vous. Des chefs d'œuvres, nos écrivains, nos poètes, nos artistes, nous ont réjouis. Que de bonheur et quel bonheur !

Et cette idée d'inviter un auteur Jean-Philippe Blondel, le public était certes restreint, mais curieux, motivé, enthousiaste

pour parler du travail de l'écrivain et lui, ravi de parler de sa démarche et de ses œuvres.

C'était une première, mais nous espérons tous qu'il y aura une suite.

Martine Chevalier, dynamique bibliothécaire, en a été la cheville ouvrière. Qu'elle soit remerciée d'avoir participé à la révélation de tous ces talents, pour son investissement dans ce projet. Bravo et compliments à tous.



## L'écho du conseil

### Dans sa séance du 21 mars, le conseil municipal :

- accepte le bilan de la concertation présenté par la SEDA, relatif au projet d'aménagement de la ZAC de l'Étang et prend acte des réponses apportées aux questions posées à l'occasion de celle-ci. Il demande donc à la SEDA de poursuivre la procédure.
- rappelle que le dossier de l'aménagement du CD15 a évolué, et qu'il convient d'émettre un nouvel avis sur le projet définitif. A la demande du conseil général, la largeur de la chaussée a été fixée à 5.50 m : par ailleurs pour assurer une sécurité maximum, un dévoiement est rendu nécessaire, pour éviter une route rectiligne incitant à la vitesse. A la demande de la profession agricole, des zones de refuge seront aménagées, pour permettre le croisement des engins avec des véhicules – pour faciliter la circulation. La municipalité propose que le chemin dit voie du Bois, parallèle au CD, soit emprunté par les agriculteurs, impliquant un aménagement de la voirie à proximité du passage à niveau. – Par ailleurs, le projet prévoit également de revoir le problème de l'assainissement des eaux pluvia-

les rue de la garenne. Partant de ces bases, le conseil municipal émet un avis favorable à ce projet d'aménagement du CD15 – il demande toutefois qu'une option soit prévue pour implanter des bordures franchissables.

- accepte la réalisation des travaux de voiries et pose de bordures de trottoirs rue Henri Rodin et rue de Riancey et sollicite de l'État au titre de la DGE une subvention pour l'aider à financer ces travaux.
- accepte les transactions suivantes qui doivent intervenir dans le cadre de régularisation de vente :
  - cession à titre gratuit pour alignement de la parcelle cadastrée AE 291 pour 8 ca,
  - cession à titre gratuit pour alignement des parcelles cadastrées AN 202 (86 ca) et 207 (40 ca),
  - cession à titre gratuit pour alignement d'une partie de la parcelle cadastrée AM 45 pour 53 ca.
- accepte de louer à Mr Froesch, expert comptable, un bureau au rez-de-chaussée de la maison pour tous.
- accepte la proposition du maire de dénommer l'ancienne mairie « la maison pour tous », et ses salles : à

l'étage « le Crotay » et au sous-sol « le Riancey »

- accepte la proposition de Jean-Paul Fauconnet de compléter l'installation pour mettre en place l'ADSL dans les écoles, à la bibliothèque et à la mairie.
- le conseil municipal accepte, suite à la construction d'un pavillon chemin du noyer aux mouches, le devis du SDEA pour la pose d'un luminaire supplémentaire sur un mât existant pour une somme de 438.53€ TTC, sachant que la charge communale est fixée à 220€.
- fixe conformément au décret du 27 octobre 2005, les tarifs maxima pour la redevance d'occupation du domaine public routier due par les opérateurs de télécommunications soit :
  - 30€ par km et par artère de souterrain
  - 40€ par km et par artère aérien
  - 20€ par m<sup>2</sup> au sol pour les installations autres que stations électriques
 En ce qui concerne l'antenne Bouygues Télécom, le conseil municipal demande à réactualiser le loyer en 2006, et demande donc à ce titre qu'un courrier soit adressé en ce sens.
- décide d'organiser des élections municipales complémentaires.

# Grange l'Evêque

## Réunion du 10 avril 2006.

• Le président expose au comité syndical que l'instauration de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères par le syndicat sur le hameau pose d'importantes difficultés matérielles au service des impôts – la solution préconisée par la préfecture consiste à ce que la commune de Macey et le SIVAS (pour la commune de Saint-Lyé) continuent de percevoir la taxe et la reversent ensuite au syndicat – le comité approuve donc les termes de la convention prévoyant les modalités pratiques, sachant que la commune de Macey et

le SIVAS les ont approuvés de leur côté

- A la demande du président, le comité syndical accepte la réalisation de la première tranche des travaux du projet d'assainissement des eaux pluviales et qui pourrait concerner la rue du lt Chavanat – il demande que la DDE soit sollicitée pour concrétiser le projet.
- Travaux à l'école maternelle : le comité émet un avis favorable pour la pose d'une vasque pour une somme de 980.53€
- Travaux à l'école primaire : les travaux internes au nouveau couloir seront entrepris durant les vacances scolaires

d'été par le service technique.

- Le président donne lecture d'une lettre par laquelle Mr Gascard se plaint des nuisances sonores dues à la salle des fêtes : le comité prend la décision de ne plus la louer en nocturne, sauf pour les engagements déjà pris – la salle en question sera louée uniquement en journée jusqu'à 22h.

## Dimanche 18 juin

Anniversaire des combats de Grange l'Evêque et appel du Général de Gaulle - Office religieux à 10h - cérémonie commémorative au cimetière et au calvaire à 11h.



## Agenda des associations



### Numéros utiles

Mairie .....	03 25 76 60 07
Police municipale .....	03 25 76 24 62
Mairie annexe	
Grange l'Evêque.....	03 25 76 65 25
<i>Uniquement les vendredis de 18h à 19h</i>	
<i>Ecoles de Saint-Lyé</i>	
Maternelle.....	03 25 76 51 63
Primaire .....	03 25 76 63 58
<i>Ecoles de Grange l'Evêque</i>	
Maternelle.....	03 25 76 68 16
Primaire .....	03 25 76 65 25
Centre de loisirs.....	03 25 76 61 92
Club ados.....	03 25 76 89 17
Bibliothèque.....	03 25 81 32 47
Point social.....	03 25 76 12 91
Conciliateur .....	03 25 76 63 24
Dépannage électricité.....	08 10 33 30 10
Dépannage Gaz .....	03 25 74 88 30
<i>Service d'urgence</i>	
Gendarmerie .....	17
Brigade de Barberey .....	03 25 42 32 90
Pompiers .....	18
Samu.....	15

**Mardi 25 avril :** Concours de belote avec repas (*club des myosotis*). **Dimanche 30 avril :** Foulées Lyotaines (*essor sportif culturel du Melda*).

**Samedi 20 mai :** Dîner dansant (*physic club*). **Judi 25 mai :** Organisation tournoi foot débutants à Saint-Lyé (*essor sportif culturel du Melda*).

**Dimanche 4 juin :** Organisation tournoi foot poussins et benjamins à Saint-Lyé (*essor sportif culturel du Melda*). **Lundi 5 juin :** Organisation tournoi foot 13 ans et 15 ans à Saint-Lyé (*essor sportif culturel du Melda*).

**Dimanche 11 juin :** Vide-grenier (*essor sportif culturel du Melda et ASLGEM*). **Samedi 17 et Dimanche 18 juin :** Challenge annuel de St-Lyé, pistolet et combiné 25 mètres et poudre noir. (*Tir Club*).

**Samedi 24 juin :** Kermesse (*APE*).

## Etat civil\*

### Naissances

Simon BOURA le 27 février

Jules BOISAUBERT - OUNG le 8 mars

Gaëtan LEO le 16 mars

Arthur MOSCA le 7 avril

Charles BERTRAND le 9 avril



\*Seules les personnes recensées dans nos registres sont retranscrites dans l'état civil du bulletin municipal